

Séance du 09 juillet 2025  
Délibération n°37-09072025

**OBJET** : Admission en non-valeur

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

**M. Philippe GUIARD**, Vice-président du CIAS, expose au conseil d'administration qu'à la demande de la DGFIP, il doit être procédé à l'admission en non-valeur de la liste 7534850415 :

EXERCICE	SERVICE	MOTIF	IMPUTATION	MONTANT
2022	ALSH	RAR Inférieur au seuil de poursuite	6541	12.08€
2022	ALSH	POURSUITE SANS EFFET	6541	56.60€
2022	ALSH	POURSUITE SANS EFFET	6541	337.74€
<b>TOTAL DE LA LISTE</b>				<b>406,42€</b>

Explications données, le Conseil d'Administration après délibération et à l'unanimité,

- *DECIDE de procéder à la créance éteinte telle que présentée ci-dessus,*
- *AUTORISE le Président ou Vice-président, à émettre un mandat au compte 6541 pour ce montant.*

Nombre de membres en exercice : ..... 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : ..... 17

Pour EXTRAIT CONFORME

Vote :

CRAON, le 09 juillet 2025

POUR : ..... 17

Philippe GUIARD

CONTRE : ..... 00

Vice-président

ABSTENTION : ..... 00



Département de la MAYENNE  
**CIAS DU PAYS DE CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 juillet à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 02 juillet 2025, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

**PRESENTS :** M BOURBON Aristide, M BOURDAIS Christophe, Mme DAVID Gisèle, Mme De FARCY De PONFARCY Christine, Mme EVAIN Christelle, Mme GARBE Pascale, M GAUBERT Jean-Eudes, Mme GODARD Chantal, M GUIARD Philippe, Mme MAHIER Aurélie, Mme MANCEAU Laurence, M PLANCHAINS Raymond, M RESTIF Vincent, M TESSIER Jean-Pierre, M TISON Hervé

**EXCUSÉS :** Mme BRÉHIN Colette, M CLAVREUL Yannick, Mme DEMENAIS Marie-Hélène, Mme DESHOMMES Catherine, Mme GUIOULLIER Anaïs, M LANGOUËT Christophe, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme RENAULT Patricia, Mme SORIEUX Vanessa, Mme TRICOT Marina

Mme GOHIER Odile donne pouvoir à M GUIARD Philippe  
M GERARD Jean-François donne pouvoir à M GAUBERT Jean-Eudes